

CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

OBJECTIF 1

1 Une mobilité apaisée sur les courtes et moyennes distances

30% des déplacements en voiture font moins de 2 km. Nous pouvons le constater tous les jours aux abords des écoles ou devant certains commerces : ne pourraient-ils pas être réalisés à pied ou à vélo, plutôt qu'en voiture ? Cela contribuerait nettement à apaiser la circulation dans les centres-villes au profit d'une meilleure qualité de vie. De plus, les modes actifs (marche, vélo...) non polluants et non consommateurs d'énergie sont aussi bénéfiques pour notre santé.



Conforter la marche dans les centres des communes

Avec 30% de part des déplacements sur notre territoire, la marche reste le mode idéal pour les déplacements courts, notamment dans les centres-villes. Il est donc important de lui accorder une meilleure place dans le partage de l'espace public : zones et espaces partagés, jalonnement des principaux lieux, pacification/piétonnisation de rues et circulations, filtrage des voitures... De plus, dans les centres-villes, la mise en œuvre du Plan d'Actions pour les Mobilités Actives (aménagement prioritaires pour les modes actifs) doit être concrétisée.

Dans les communes, les aménagements en faveur des Personnes à Mobilité Réduite sont à effectuer au plus tôt, dans le cadre des Plans d'Accessibilité de la Voirie et des Equipements (PAVE).



Balaruc-le-Vieux



Mèze

Favoriser l'usage du vélo au quotidien et en toute sécurité

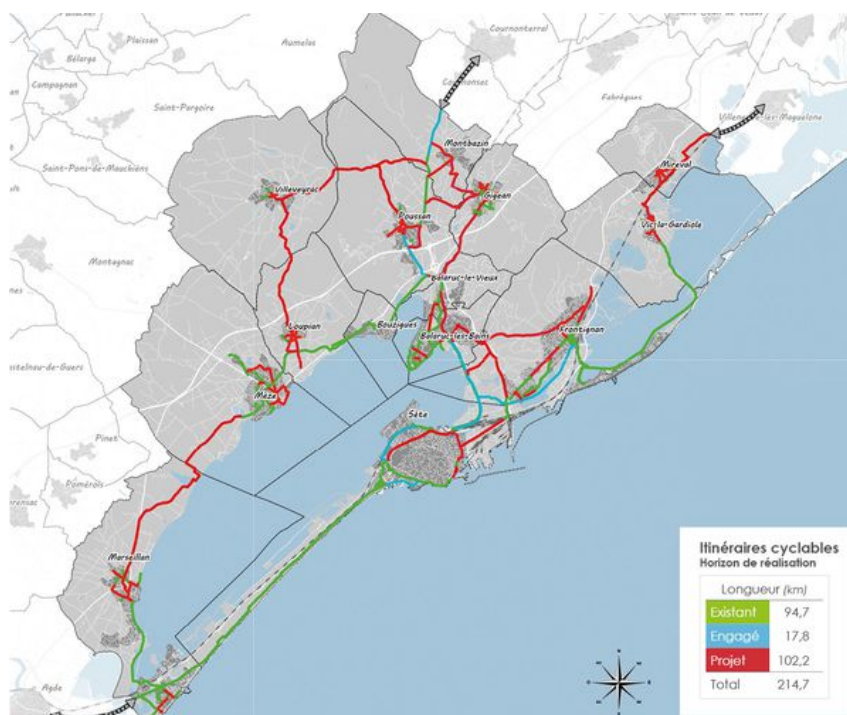
7200 déplacements sont réalisés en vélo chaque jour sur Sète agglomération méditerranéenne. Et l'ambition du PDU est de doubler ce nombre... en doublant le nombre d'aménagements cyclables. La trame de véloroutes constitue un socle de qualité qui doit permettre le déploiement d'un véritable réseau cyclable maillé autour de l'étang de Thau. Cela passe avant tout par des actions fortement attendues en matière de continuité et de signalisation d'itinéraires, dans et entre les communes. De plus, une politique de sécurisation du stationnement vélo doit nécessairement être mise en œuvre dans les lieux publics, les écoles, les entreprises, afin de limiter les risques de vols.

“ 100 km de pistes cyclables supplémentaires

”



Aménagements du PDU en faveur des continuités cyclables



Accompagner et faciliter l'usage du vélo

On fait généralement du vélo lorsque l'on est enfant. Pourtant un peu plus grand, cela devient moins évident pour beaucoup d'entre nous. Pourtant, le vélo est redevenu un véritable mode de déplacement du quotidien, pour aller à l'école, au travail, faire certaines courses...

De plus, avec les Vélos à Assistance Electrique, dont l'achat est subventionné par Sète agglomération méditerranéenne, on peut le pratiquer sans trop d'effort. La mise en place d'une flotte de vélo en libre-service, pour les habitants et les touristes est à étudier sur l'agglomération.

Enfin, le projet PDU ambitionne aussi la mise en place de relais vélos fixes et itinérants sur le territoire : gravage, petites réparations, sensibilisation, école du vélo...

“ 1200 places de stationnement vélo

”



Sète agglomère méditerranée

4, avenue d'Aigues
BP 600
34110 Frontignan
Tél. : 04 67 46 47 48
Fax : 04 67 46 47 47